

BULLETIN D'INFORMATION

DANS CE NUMÉRO

FORMATIONS TRACES
QUÉBEC

AJOUT D'UN UTILISATEUR

NOUVEAUX GUIDES

MISE EN VIGUEUR
PROGRESSIVE DU RCTSCE*

PROJETS NON VISÉS PAR
LE RCTSCE*

Attestra

Traces
Québec

**RCTSCE : Règlement concernant
la traçabilité des sols
contaminés excavés*



À LA UNE : TUTORIELS ET FORMATIONS TRACES QUÉBEC

Ayant comme objectif de rendre les formations concernant l'utilisation du système Traces Québec encore plus accessibles, nous mettrons en ligne d'ici quelques semaines deux nouveaux tutoriels au sujet de :

- La création de projet
- La gestion des bordereaux de suivi

Consultez notre site Web à la section [Formations Traces Québec](#) pour consulter toutes les informations relatives à nos séances de formations qui vous sont offertes gratuitement.

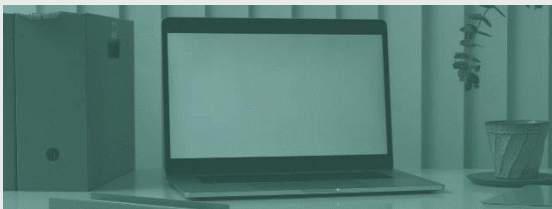
LE BULLETIN D'INFORMATION TRACES QUÉBEC

Vous recevez présentement votre premier bulletin d'information à propos du système Traces Québec, que nous prévoyons publier sur une base trimestrielle ou selon le besoin. Vous y retrouvez les principaux faits saillants, des renseignements importants relatifs à l'utilisation du système de traçabilité et des améliorations apportées à Traces Québec afin de bonifier votre expérience en tant qu'utilisateur.

Vous avez reçu ce bulletin d'information car vous êtes inscrit comme utilisateur à l'intérieur du système gouvernemental de traçabilité des sols contaminés Traces Québec. Pour demander à ne plus recevoir cette publication, veuillez en faire la demande au Service à la clientèle au soutiensolscontamines@attestra.com.



DANS CETTE ÉDITION



FORMATIONS TRACES QUÉBEC

Consultez le calendrier des formations du mois de janvier 2022 [sur notre site Web](#) :

- Inscription d'un projet
- Gestion des bordereaux de suivi

Tel que mentionné précédemment, afin de rendre nos formations plus accessibles, des tutoriels pour l'inscription d'un projet et la gestion des bordereaux de suivi deviendront prochainement disponibles en ligne.



AJOUT D'UN UTILISATEUR À UN AUTRE COMPTE

Une entreprise pouvant détenir plusieurs comptes, il peut être requis que l'un des utilisateurs soit rattaché à plusieurs comptes. Pour ajouter un utilisateur d'un autre compte à votre compte, vous devez communiquer avec le Service à la clientèle d'Attestra par courriel : soutiensolscontamines@attestra.com.

Il n'est pas recommandé d'ajouter à votre compte un utilisateur d'une autre entreprise, puisqu'il aura tous les droits d'accès, que ce soit comme administrateur, gestionnaire ou préposé au compte. Il est préférable de l'inviter comme participant dans le cadre d'un projet, si applicable.

Référence : Guide *Inscription, création d'un compte et ajout d'utilisateurs* au point 7.6.



NOUVEAUX GUIDES

LIEUX RÉCEPTEURS – MOUVEMENT DE SOLS

Ce guide s'adresse aux lieux récepteurs qui auront à exécuter un mouvement de sols, que ce soit pour déplacer ou sortir des sols reçus vers un autre lieu récepteur.

Seuls les lieux récepteurs suivants peuvent effectuer un mouvement de sols :

- Centre de traitement de sols contaminés
- Centre de transfert de sols contaminés
- Lieu de stockage de sols contaminés

ATTESTATEURS – COMPTE ET PROJETS

Ce guide s'adresse aux attestateurs qui auront à attester un projet, accepter ou décliner une invitation de participer à un projet et gérer leur compte.

Consultez la section [Guides de l'utilisateur et tutoriels](#) de notre site Web afin de consulter ces guides.

MISE EN VIGUEUR PROGRESSIVE DU RCTSCE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le RCTSCE vise :

- La traçabilité des sols qui quittent un centre de traitement, un centre de transfert ou un lieu de stockage de sols contaminés;
- Les projets de 1000 tonnes et plus;
- Les projets pour les rejets accidentels de 1000 tonnes et plus.

Veuillez consulter le site du [ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques](#) pour tous les détails concernant l'entrée en vigueur progressive du Règlement concernant la traçabilité des sols

PROJETS NON VISÉS PAR LE RCTSCE

Même si un projet n'est pas visé par le Règlement, il est possible d'utiliser, sur une base volontaire et sans frais applicables, Traces Québec. Un projet non visé, mais utilisant Traces Québec, demeure le meilleur outil pédagogique pour vous familiariser avec le système de traçabilité des sols contaminés excavés.

CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : [1 866 270-4319](tel:18662704319)

Courriel : info@attestra.com

Site Web : attestra.com

555, boul. Roland-Therrien, bureau 050
Longueuil (Québec) Canada J4H 4E8